

3. [La prévention passe par un entraînement régulier à la sécurité](#)



Les quatre marins avaient rapidement été secourus. (Photo : préfecture maritime de l'Atlantique)

La prévention passe par un entraînement régulier à la sécurité

Publié le 19/04/2021 16:09 | Mis à jour le 19/04/2021 23:45

Le BEAmer porte une attention particulière à la pratique d'exercices réguliers de prévention afin de mieux réagir en cas d'incidents et d'éviter leur aggravation. [Le rapport publié la semaine dernière](#) suite au naufrage du **Marie-Louis** en est une illustration.

Victime d'une voie d'eau, [le chalutier croisicais avait coulé le 7 mai 2020](#) à quelque 40 milles à l'ouest de l'île d'Yeu. Les quatre marins formant son équipage s'étaient réfugiés à bord de deux radeaux de sauvetage avant d'être secourus par l'hélicoptère de la Marine nationale dépêché sur zone.

Selon l'enquête conduite par la BEAmer, « **le navire a fait naufrage en raison d'une importante voie d'eau dans le compartiment machine. L'invasissement s'est poursuivi postérieurement à l'arrêt du moteur** ». Surtout, regrettent les enquêteurs, « **la voie d'eau a été détectée tardivement en dépit des moyens disponibles : alarmes et caméra en**

machine. Aucune tentative efficace de lutte contre la voie d'eau n'a été entreprise, l'équipage tentant dans un premier temps de récupérer le matériel de pêche ».

Un cas d'école pour le BEAmer qui rappelle ainsi que « **lorsqu'une voie d'eau survient sur un navire de pêche, avant même la recherche de son origine, la mise en œuvre, qui est très rapide, d'un moyen d'assèchement doit faire partie des priorités du bord. (...) Un entraînement régulier à la mise en œuvre des équipements de sécurité comme les moyens d'assèchement permet une réactivité appropriée en cas de voie d'eau. »**

Heureusement, cet accident n'a pas fait de victimes grâce au patron « **qui a permis que l'abandon de navire se déroule au mieux** », ajoutent les auteurs du rapport

UPPM revue de presse